



**MÉ MORANDUM D'ENTENTE SUR LA
CONSERVATION DES REQUINS
MIGRATEURS**

CMS/Sharks/AC2/Rec 2.4
2 février 2018

Original : Anglais

2^{ème} Réunion du Comité Consultatif (AC2)

2^{ème} Atelier du Groupe de travail sur la conservation (CWG2)

Bonaire, Pays-Bas, 20 - 24 novembre 2017

**RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF À LA 3^{ÈME} RÉUNION DES
SIGNATAIRES DU MDE REQUINS
SUR
LES ÉLÉMENTS À INCLURE DANS UN PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS POUR LE MDE REQUINS**

1. Le tableau ci-dessous inclut des recommandations du Comité consultatif à la MOS3 pour des activités spécifiques pouvant être incluses dans un Programme de renforcement des capacités pour le MdE Requin. Par ailleurs, le Comité consultatif a émis des suggestions sur l'entité sous l'égide du MdE qui devrait être en charge de la mise en œuvre de ces activités. Afin d'orienter les Signataires sur l'importance relative de ces activités, elles ont été classées par ordre de priorité, allant de 1 (priorité absolue) à 3 (priorité la plus faible).
2. Les recommandations sont basées sur une évaluation des besoins en renforcement des capacités des Signataires, tirée d'une étude menée entre le 5 août et le 15 septembre 2017 par le Secrétariat avec l'aide du Comité consultatif. Un résumé des résultats de l'étude est disponible dans le document CMS/Sharks/AC2/Doc.7.

Activités	Entité chargée de la mise en œuvre	Priorité ¹	Commentaires du Comité consultatif à la MOS3
1. Capacités techniques :			
a) Élaborer ou mettre à jour/traduire et diffuser des guides d'identification ;	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif 	1	Les guides d'identification doivent être élaborés selon les besoins de la région. Il faudra peut-être mener des études afin d'établir une liste des espèces présentes dans certaines zones et régions ; une coopération avec la CITES et l'OAA est recommandée.
b) Élaborer des guides d'identification CMS/CITES en plusieurs langues.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif 	1	
c) Identifier les supports de formation existants ou en élaborer de nouveaux, y compris pour la Formation des Formateurs (FdF), sur : <ul style="list-style-type: none"> – l'identification des espèces ; – la documentation des protocoles normalisés ; – la collecte et la communication des données (dont l'analyse préliminaire, le stockage des données) ; – la manipulation sûre et les techniques de remise à l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires en coopération avec les ORGP 	1	L'OAA fournit déjà des supports de formation sur la collecte, l'analyse et la communication des données ; l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique des États-Unis (NOAA) et d'autres fournissent des guides sur la manipulation sûre et les techniques de remise à l'eau.

¹ Les activités ont été classées par ordre de priorité, sur une échelle de 1 (priorité absolue) à 3 (priorité la plus faible).

Activités	Entité chargée de la mise en œuvre	Priorité ¹	Commentaires du Comité consultatif à la MOS3
d) Proposer des formations ou informer les Signataires des ateliers de formation pertinents dans leur région.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif – Partenaires coopérants – Secrétariat 	2	Les Signataires ayant des besoins de renforcement des capacités peuvent être invités à des ateliers régionaux organisés par d'autres Signataires, organisations pertinentes ou partenaires coopérants.
e) Faciliter l'échange de connaissances et d'expertise entre les Signataires au sein des régions et entre elles.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif – Partenaires coopérants – Secrétariat 	3	Cela peut prendre la forme d'ateliers de formation ou de fourniture de supports de formation ; stockage de supports de formation. Mise à disposition de bases de données et aide à l'analyse et à la communication.
2. Élaboration des politiques :			
a) Analyser les stratégies et la législation nationales et donner des orientations.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Secrétariat – Partenaires coopérants 	1 sur demande	Sur demande des Signataires ; Les organismes régionaux des pêches pourront peut-être aider à analyser les stratégies.
3. Conformité et application des espèces inscrites à la CMS :			
a) Proposer des formations et élaborer des supports de formation pour le personnel national en charge de la surveillance et de l'application.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Partenaires coopérants 	1	Les organismes régionaux des pêches pourront peut-être aider sur ce point.
4. Conservation et réhabilitation des habitats :			

Activités	Entité chargée de la mise en œuvre	Priorité ¹	Commentaires du Comité consultatif à la MOS3
a) Assister les Signataires dans l'aménagement des espaces marins.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif 	3	Veuillez vous référer aux recommandations sur la gestion de l'espace.
b) Aider à l'élaboration de plans de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif 	3	Veuillez vous référer aux recommandations sur la gestion de l'espace.
5. Développement et gestion de projets de conservation :			
a) Stimuler et encourager le développement de projets, par ex. par le biais de subventions de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Secrétariat – Partenaires coopérants 	2	
6. Sensibilisation et communication/Participation de la communauté :			
b) Élaborer des supports de sensibilisation ou identifier les supports existants pouvant être adaptés aux besoins des différents pays et régions.	<ul style="list-style-type: none"> – Partenaires coopérants – Secrétariat – Comité consultatif 	2	Des informations sont peut-être déjà disponibles par le biais des Signataires ou des ONG.
c) Aider à l'élaboration d'événements communautaires afin de sensibiliser à la conservation des requins.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Partenaires coopérants – Secrétariat 	2	
7. Coopération avec d'autres États de l'aire de répartition :			

Activités	Entité chargée de la mise en œuvre	Priorité ¹	Commentaires du Comité consultatif à la MOS3
a) Informer les Signataires des opportunités de coopération régionale ou internationale, telles que les initiatives, projets ou réunions internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Secrétariat – Partenaires coopérants 	1	Cette activité pourrait être réalisée à faible coût.
b) Encourager les Signataires à s'engager dans les accords internationaux existants (Conventions maritimes régionales, Plans d'action et autres organes régionaux)	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Partenaires coopérants 	2	
8. Financement :			
a) Identifier les fonds appropriés et sensibiliser les Signataires et les États de l'aire de répartition aux opportunités de financement pour la mise en œuvre du MdE.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Secrétariat – Partenaires coopérants – Comité consultatif 	1	Les Signataires, les partenaires coopérants et le Comité consultatif pourront peut-être donner leur avis sur les propositions.
b) Encourager les organismes de financement à prendre en compte les inscriptions à la CMS comme critère pour évaluer les propositions.	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Secrétariat 	2	